

# Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	<a href="#">2021/2859(DEA)</a>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exemption relative à l'utilisation du phtalate de bis(2-éthylhexyle) (DEHP), du phtalate de benzylbutyle (BBP), du phtalate de dibutyle (DBP) et du phtalate de diisobutyle (DIBP) dans des pièces détachées récupérées sur des dispositifs médicaux et utilisées pour la réparation ou la remise à neuf de ces dispositifs médicaux		
Complétant <a href="#">2008/0240(COD)</a>		
Sujet		
3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique		
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)		

Evénements clés			
11/08/2021	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2021)05866</a>	
23/08/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/09/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/11/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		